

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2018

A 20 H 30

### COMPTE RENDU

**Etaiet présents** : Mrs, Mmes Françoise CLEMENT, Sébastien RATHIER, Jacques DUGENETET, Sigismond ROZANSKI, Laure GARRIVIER, Germaine BONNEFOND, Pierre VALLENSANT, Annie SIMONIN, Françoise DOITRAND

**Etait absent excusé** : M. Joël FOLGUERAL, qui a donné pouvoir à M. Sébastien RATHIER.

**Secrétaire de séance** : Mme Germaine BONNEFOND

#### I – **BAR DE GREZOLLES** :

En difficultés financières, la gérante du bar communal a dû procéder à un dépôt de bilan, et ce, le 24 octobre 2018.

Elle adressera un courrier explicatif aux douanes.

La commune adressera également un courrier aux douanes pour demander la fermeture temporaire du dépôt de tabac.

Les membres du conseil municipal autorisent Madame le Maire à faire toutes les démarches

- de clôture de gérance avec Madame FISCHER
- de publicité pour trouver un/une nouveau(elle) gérant(e)

#### II – **VOIRIE** :

Les dossiers Voirie 2019 et Amendes de Police seront finalisés dans le mois de novembre. Ils concernent une partie de la rue de la Cure, une partie de la rue du Val d'Aix et la sécurisation de la Place du Village.

Voirie 2018 : une partie du secteur de La Mignerie a été retenue au cours du conseil municipal précédent. La voirie communale s'arrête au droit de la maison AGRAFEIL. Il semble judicieux de poursuivre cette voirie jusqu'après l'entrée des établissements LOUVET.

Or, la place de La Mignerie est un bien de section. Il convient donc de consulter les habitants du hameau.

Une réunion explicative sera donc organisée avec demande d'accord ou non par vote pour réaliser cette portion de voirie.

En cas d'accord, une consultation pourra être lancée pour des travaux allant de la RD1 au chemin situé après l'entrée des Etablissements Louvet.

En cas de refus, la consultation (et les travaux) ne concernera que la voirie allant de la RD1 à l'angle de la maison AGRAFEIL.

Monsieur François GARRIVIER a déposé en mairie un courrier expliquant son souhait de défricher ses 2 parcelles cadastrées B130 et B766 pour en faire un petit parc d'hivernage. Pour ce faire, il souhaite aménager une aire d'alimentation à proximité du chemin, face au tunnel sur une lande propriété de la commune depuis sa rétrocession par l'autoroute, lande située entre lesdites parcelles et le chemin.

Les membres du conseil municipal donnent leur accord par 8 voix pour et 2 contre (vote à bulletin secret sur demande d'un membre du conseil municipal).

Un contrat type bail précaire officialisera cette utilisation.

Le débroussaillage est réalisé par l'entreprise MARCON.

### **III – QUESTIONS DIVERSES :**

Conseil d'école : le compte-rendu est disponible en mairie

Les parents d'élèves proposent une animation autour du livre et de la lecture dans le mois de novembre. Communication sera réalisée dès que le projet sera finalisé.

Commémoration du 11 novembre :

Après lecture du courrier du préfet, les membres du Conseil municipal décident de concentrer la commémoration sur le dimanche 11 novembre à 10h30 à Souternon et 11h30 à Grézolles. Un courrier sera adressé aux familles des élèves de St Julien pour connaître les enfants qui proposeront un texte.

A Grézolles, le verre de l'amitié sera servi salle Jean-Louis Pras.

Concert de Noël : l'orchestre de Boën, accompagné des chorales de Boën et St Germain Laval, donnera un concert en l'église de Grézolles à 17h. La prestation est gratuite. Un « chapeau » circulera pour participer aux frais de déplacement. Une collation sera offerte aux artistes.

Réunions :

DUER : vendredi 16 novembre à 14h

Commission « Cadre de vie » : 12 novembre à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.